

---

**ASSOCIATION ALOUETTE**  
**Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 juin 2019**

---

L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue à **Rivedoux-Plage (Ile de Ré)** à la Maison des Activités Associatives (98, rue du Comte d'Hastrel), de 14h à 18h30.

Nous tenons tout d'abord à exprimer notre gratitude envers Xavier et Michelle Carayol pour avoir organisé cette AG, et accueilli chaleureusement chez eux plus de la moitié des participants.

**14 personnes présentes :**

Colette Demeure, Nicole Mulot, Bernard Descoubes, Joëlle Depuiset, Bernadette Klein, Marie-Noëlle Dupuis, Xavier Carayol, Michelle Carayol, Bernard Muller, Chantal Cherrier, Aïcha Canova, Carmela Lettieri, Jacques et Yannick Demassey.

L'AG débute par un mot de Xavier Carayol qui remercie M. Patrice Raffarin, Maire de Rivedoux, de nous accueillir à titre gracieux, dans cette belle salle de la Maison des Activités. A son tour, M. le Maire nous souhaite la bienvenue et nous fait part de son intérêt pour notre association avant d'offrir à chaque membre du CA un sachet de fleur de sel, souvenir de **l'île de Ré !**

Après avoir élu :

- Président de séance : Bernard Descoubes,
- Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Dupuis,
- Scrutatrices : Yannick Demassey et Bernadette Klein,

l'AG commence avec les remerciements de la Présidente aux personnes présentes, puis sa présentation du :

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2018**

• **Forum des Associations du Pecq (8 septembre 2018)**

Participation au Forum des associations du Pecq, permettant de belles rencontres ;

• **Course de Solidarité des collégiens du Pecq (juin 2018)**

Remarquable contribution des élèves et du professeur d'EPS du Collège Pierre et Marie Curie du Pecq, qui ont organisé une course de solidarité au profit d'Association Alouette, suivie de la remise, le 17 septembre 2018, du chèque des 3 070 € récoltés à cette occasion ;

• **10 ans de « Chance for Growth », association partenaire allemande (6 octobre 2018)**

Visite de Colette Demeure à Essen (Allemagne) ;

• **Vente de chocolats et de sapins de Noël à Toulouse (novembre 2018)**

• **Marché de Noël de Planète Coeur à La Queue-lez-Yvelines (1er et 2 décembre 2018)**

Daniel Hary a généreusement offert les bénéfices de la vente de ses délicieux chocolats ;

• **Vente au Lycée Laure Gatet à Périgueux (11 décembre 2018)**

• **Vente à l'Auberge de Jeunesse Adveniat de Paris (12-13, 19-20 décembre 2018)**

• **Vente de sapins de Noël, d'objets et d'huîtres dans la Meuse (décembre 2018)**

Toutes ces activités ont permis de générer des ressources supplémentaires, pour les envoyer aux Philippines, et de motiver de nouveaux parrains et donateurs.

**RAPPORT FINANCIER de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

<u>Compte de résultat 2018</u>			
<u>du 01/01/2018 au 31/12/2018</u>			
<b>DEBIT</b>		<b>CREDIT</b>	
<u>Achats non stockés :</u>		<u>Autres produits :</u>	
Achats pour bureautique	20,69 €	Adhésions	4 500,00 €
Frais d'animation	1 712,70 €	Parrainages	83 281,56 €
Autres dépenses	43,06 €	Cadeaux	2 105,00 €
		Dons divers	9 037,53 €
		Mécénats / Soutien projet	3 109,00 €
		Animations	5 860,80 €
		Frais de séjour	2 325,00 €
<u>Services extérieurs :</u>			
Assurance	204,00 €		
Frais de timbres/enveloppes/téléphone	443,12 €		
Frais bancaires	1 519,55 €		
Cotisation VDE	110,00 €		
Frais de transport	0,00 €		
<u>Autres charges :</u>		<u>Produits financiers :</u>	
Rejets et impayés	140,00 €	Intérêts CNE	376,00 €
Transfert aux Philippines	103 600,00 €		
<u>Charges exceptionnelles</u>			
Remboursement frais de séjour	325,00 €		
<u>Résultat de l'exercice :</u>			
	2 476,77 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>110 594,89 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>110 594,89 €</b>

**Recettes en diminution de 120 k€ à 111 k€ (- 9 k€) soit – 8 %**

- Adhésions en très légère diminution : 180 adhésions.
- Parrainages stabilisés autour de 83 k€ : environ 300 parrainages (dont 40 pour le Centre de Palawan) pour un total de 247 parrains.  
Passage à 25 € depuis 5 ans ; mais il reste des parrainages à 23 € et même à 19,82 €.
- Dons et Cadeaux en forte diminution car des Mécénats (Fondation Groupe RATP, Planète Cœur) ont été reportés début 2019.
- **Animations en légère diminution malgré beaucoup d'efforts.**
- Frais de séjour des stagiaires et volontaires en diminution due à des difficultés d'accueil par AFPI des stagiaires et volontaires (problèmes de sécurité et de conditions d'accueil).
- Transferts aux Philippines en légère diminution mais qui ont permis de faire de nombreux projets en plus des parrainages des enfants : projets Fondation Groupe RATP d'aide à la scolarisation de 140 enfants défavorisés et microcrédit pour financer 11 projets de femmes auto-entrepreneuses, distribution des vivres à 100 familles et reconstruction de 2 maisons suite aux inondations de juillet 2018, travaux d'amélioration dans les locaux d'AFPI à Malibay, aide pour les frais d'hospitalisation de la mère d'Abe...

CD

BD

- Dépenses courantes de fonctionnement en légère diminution.
- Frais d'animation en très légère augmentation.

### Résultat 2018

- Malgré des recettes en baisse, une gestion rigoureuse et une stabilité des transferts aux Philippines permet de générer un résultat positif sur l'exercice de 2,5 k€.
- Nous avons conservé les liquidités du compte-courant Banque Postale qui passent de 31,6 k€ à 33,7 k€ (+ 2,1 k€).
- Les réserves du Compte sur Livret sont stables de 50,1 k€ à 50,5 k€ (+ 0,4 k€).

Il faudra néanmoins poursuivre un effort important en 2019 pour :

- préserver / développer les parrainages qui se stabilisent difficilement,
- continuer à saisir les opportunités de projets et de dons en fidélisant les mécénats et en sollicitant des initiatives d'animations,
- tout en examinant avec AFPI les besoins d'aide.

<b>Prévisionnel 2019</b>			
<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>	
<b>Parrainages</b>	<b>81 000,00 €</b>	<b>Financement actions</b>	<b>113 000,00 €</b>
<b>Adhésions</b>	<b>4 500,00 €</b>	<b>Frais bancaires dont frais rejets</b>	<b>1 500,00 €</b>
<b>Dons et cadeaux</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>Cotisation VDE</b>	<b>110,00 €</b>
		<b>Timbres, papeteries, etc.</b>	<b>790,00 €</b>
		<b>Frais d'animation</b>	<b>1 600,00 €</b>
<b>Autres produits</b>	<b>5 500,00 €</b>	<b>Divers</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Total ressources</b>	<b>118 000,00 €</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>118 000,00 €</b>

### Prévisionnel 2019

- en augmentation de 7 k€ par rapport au réalisé 2018 : impact des dons et subventions Fondation Groupe RATP et Planète Cœur, impact de la légère diminution des parrainages.
- en légère augmentation de 2 k€ par rapport au prévisionnel 2018.

### Questions relatives au personnel d'AFPI :

En ce qui concerne le personnel sur place : il y a 4 salariées à Manille, 2 à Palawan, et une à Baguio.

A noter que Lorie, la Directrice, qui est à Manille, travaille par ailleurs et ne peut consacrer que ses soirées et ses week-ends à sa fonction au sein d'AFPI. La question du sous-effectif est bien soulignée et la Présidente a exprimé, lors de son récent voyage aux Philippines, la nécessité d'embaucher 2 personnes dont une serait chargée de la gestion des 300 parrainages.

La question de l'augmentation du **montant des parrainages** est à nouveau soulevée, car il apparaît que les 25 € mensuels couvrent à peine les frais d'inscription (toutes les écoles sont payantes), fournitures, uniformes, suivi médical. Cependant, l'option augmentation n'est pas retenue pour

l'instant.

En effet, le montant actuel de 25 € n'est en fait versé que par 37 % des parrains et l'on constate que 63 % en sont restés à des montants antérieurs (23 € voire 19,82 €).

Il nous faut donc être plus clairs et convaincants pour inciter tous les parrains qui le peuvent à verser les 25 € mensuels requis, voire plus, pour ceux qui le peuvent (30 € = 10,20 € après déduction fiscale).

Un appel dans ce sens sera lancé dans le prochain numéro du Chant de l'Alouette.

**Les volontaires** qui viennent à AFPI sont désormais reçus pour des séjours d'un mois maximum, afin de ne pas surcharger le personnel. Ils offrent en général aux enfants des activités d'animation très appréciées. Des travaux ont été effectués dans les locaux pour améliorer les conditions d'hébergement de ces jeunes qui consacrent généreusement une partie de leurs vacances à une activité humanitaire.

#### **Les antennes régionales :**

L'antenne de Créteil n'ayant eu aucune activité et ne disposant plus de membres d'Association Alouette, elle est supprimée.

L'antenne de Nancy-Grand Est devient "antenne du Grand-Est", sous la responsabilité conjointe de Denis Génin et Joëlle Dupuiset.

L'antenne de Périgueux passe sous la responsabilité conjointe de Bernadette Martinon et Marie-Noëlle Dupuis.

Pas de changement pour l'antenne de Portet sur Garonne (Anouk Blanchard).

#### **RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER sur les programmes réalisés aux Philippines**

A noter que toutes les travailleuses sociales et tous les membres du Conseil d'Administration d'AFPI sont d'anciennes filleules !

Distribution de fournitures scolaires, activités d'apprentissage autour de divers ateliers pour les élèves, et ateliers à destination des parents également, lettres aux parrains, fêtes à l'occasion de Noël et cérémonies de remise de diplômes, formations pour le personnel, fonctionnement du Centre d'accueil pour jeunes filles à Palawan... Beaucoup de jeunes vies qui avancent vers un avenir meilleur grâce à l'éducation et à un accompagnement de qualité.

#### **Election des membres du Conseil d'Administration :**

Conformément aux statuts d'Association Alouette, le mandat d'un membre du CA est de 3 ans.

Il y a 5 membres sortants : Colette Demeure, Bernard Descoubes, Marie-Noëlle Dupuis, Anouk Blanchard et Myriam Hay. Ils souhaitent reconduire leur mandat.

Deux membres souhaitent démissionner du CA : Nadège Deladoeuille et Bernadette Martinon.

Les mandats de Franck Pithois, Bernard Muller, Joëlle Dupuiset et Denis Génin sont en cours.

Nous accueillons deux nouvelles candidatures : Aïcha Canova et Valentine Châtel.

#### **Vote :**

45 pouvoirs ont été reçus par le secrétariat. Le compte des personnes présentes ou représentées lors de cette AG et à jour de leur cotisation pour pouvoir voter est de 56.

#### **LE RAPPORT MORAL et LE RAPPORT D'ACTIVITE SONT ADOPTES A L'UNANIMITE**

**Sont réélus ou élus au conseil d'administration à l'unanimité :** Anouk Blanchard, Aïcha Canova, Valentine Châtel, Colette Demeure, Bernard Descoubes, Marie-Noëlle Dupuis, Myriam Hay.

L'Assemblée Générale se poursuit avec la présentation par la Présidente, Colette Demeure, d'un

**reportage sur le voyage d'un mois** qu'elle vient d'effectuer aux Philippines ce printemps. Elle nous présente les divers sites visités et les nombreuses familles et enfants rencontrés chez eux ou lors des célébrations de remise de diplômes de fin d'année scolaire.

**Questions diverses :**

Chantal Cherrier, marraine qui est allée aux Philippines l'an dernier, suggère l'idée de constituer une bibliothèque au sein du local d'AFPI à Pasay City. En effet, il y a beaucoup de passage dans ce lieu où les jeunes doivent parfois attendre un moment. Leur proposer de la lecture serait un plus. Les locaux disposent d'étagères appropriées.

La question du financement des études lorsque les lycéens deviennent étudiants est posée. En général, AFPI propose à plusieurs parrains de prendre en charge l'étudiant(e). Il pourrait être intéressant d'informer le parrain dont le filleul va avoir besoin de financement pour ses études supérieures, du coût de la scolarité envisagée. Le parrain peut alors décider s'il accepte ou non de prendre en charge ces frais. Un recensement, à la fin de l'année scolaire, des futurs étudiants, est à envisager, ainsi qu'un recensement de ceux qui ont terminé leurs études afin d'en informer les parrains.

Bernard Muller insiste sur le fait que, en région, lorsqu'il y a plusieurs parrains, il faudrait arriver à se retrouver de temps en temps pour créer une synergie visant à promouvoir le parrainage et trouver de nouveaux sponsors ou associations partenaires.

Fin de l'AG à 18h30

Fait au Pecq, le 2 juillet 2019

Lu et approuvé,  
La Présidente



Colette DEMEURE

Lu et approuvé,  
Le Trésorier



Bernard DESCoubES

**REUNION DU CA suite à l'AG du 15 juin 2019**

---

A la suite de l'Assemblée Générale d'Association Alouette du 15 juin 2019, le Conseil d'administration a élu :

**Présidente** : Colette Demeure

Contacts avec AFPI, suivi des projets, rédaction du Chant, administratrice de la page Facebook

**Trésorier** : Bernard Descoubes

Administrateur du site internet, suivi des fichiers adhérents, parrains et donateurs

**Trésorière adjointe** : Joëlle Depuiset

Coresponsable de l'antenne du Grand-Est

**Secrétaire générale** : Marie-Noëlle Dupuis

Contacts adhérents, traductions, coresponsable de l'antenne de Périgueux

**Secrétaire adjointe** : Valentine Châtel

Gestion des parrainages

**Secrétaire adjointe** : Aïcha Canova

Gestion des volontaires et stagiaires

**Anouk Blanchard** : Responsable de l'antenne de Portet-sur-Garonne

**Myriam Hay** : Recueil des témoignages de stagiaires et volontaires

**Denis Génin** : Coresponsable de l'antenne du Grand Est

**Bernard Muller** : Administrateur

**Franck Pithois** : Administrateur

Fait au Pecq, le 2 juillet 2019

Lu et approuvé,  
La Présidente



Colette DEMEURE

Lu et approuvé,  
Le Trésorier



Bernard DESCOURBES